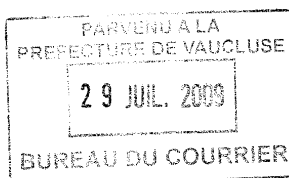


**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**N°18/2009
Séance du 23 Juillet 2009**



L'an deux mil neuf et le 23 juillet à 20h30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Georgette GUINTRAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 10

Date de convocation : 10/07/2009

Présents : Tous les membres en exercice exceptées Melle BERTRAND et Mme MARIE (procuration à M. BATTESTINI)

Mme ZANNELLA a été nommée secrétaire.

Objet de la délibération : MOTION DE SOUTIEN AUX PAPETIERS DE MALAUCENE

Madame le Maire fait part à l'Assemblée des prévisions de fermeture des Papeteries de Malaucène, et du courrier du Comité de Soutien qui a décidé d'amplifier son action pour maintenir l'activité industrielle sur le site des Papeteries.

Leur objectif étant dans un premier temps d'obtenir le report de la décision de fermeture de l'entreprise au moins jusqu'à la fin d'année, afin de mettre en œuvre des études pour trouver un repreneur et maintenir l'activité.

**En conséquence,
le Conseil Municipal de Crestet,
Après en avoir délibéré,**

APPORTE son soutien le plus complet aux multiples actions menées par le Comité de Soutien aux papetiers de Malaucène afin de maintenir l'activité industrielle des papeteries jusqu'à la fin de l'année, ceci afin de mettre en œuvre des études pour trouver un repreneur.

DEMANDE à la Direction de Schweitzer-Mauduit d'accorder un report.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Georgette GUINTRAND